

1750
Le premier Jour de febv^r mil sept cent
vingt & quatorze furent approuvez
Phillipe Arques J^r Simon & Louise J^r
de Chomac Logis & Lapr. J^r de la Cour
Logis & de la Cour & autres de la man
one de ne seauz signez

Philippe Arques
Simon
Louise
de Chomac
Logis
Lapre
de la Cour
Logis
de la Cour
1750

Le septiesme jour du may mil six cent quatre vingt
quatre Philippe Riche marquant de Montebat
apost avoir veu les sacrements de leglise, et decide
dans la maison de l'eglise que de cette fait
moy curé soussignés dans l'eglise de celle
frances de quantité de personnes et de ses amis
dont au fils pour témoigner attes Jean
du val d'Anjou Basse et Jacques de feld
sur la ditte

J. Bay
C. de feld